

L'œuvre du mois

le retable de l'ancienne Chambre des Comptes de Dijon



Fig. 1 : Bourgogne, fin du XVe siècle, *Retable de l'ancienne Chambre des Comptes de Dijon*. Dijon, musée des beaux-arts.
Photo : François Jay © mba Dijon.

du 7 au 30 novembre 2007
Salle des Gardes

Revenu en 2006 d'une longue restauration, le retable de l'ancienne Chambre des Comptes de Dijon vient de faire l'objet d'une recherche historique par une étudiante de l'Université de Bourgogne¹. L'auteur de l'œuvre reste malheureusement inconnu, mais la signification de ce tableau destiné à inspirer le zèle et l'impartialité des « gens des comptes » est mieux comprise.

Le Retable de l'ancienne Chambre des Comptes de Dijon (fig. 1) s'offre à nous comme une saisissante image de la Crucifixion : l'espace est comme saturé par la Croix, dont les bras occupent toute la largeur du tableau. Les trois personnages se détachent sur un grand ciel clair, animé de légers nuages. Le corps du Christ, aux proportions très allongées, est décrit avec une délicatesse qui contraste avec la puissance des drapés qui enveloppent les deux figures agenouillées de la Vierge et de saint Jean. Sérénité retrouvée après la souffrance pour le Christ, résignation après la douleur pour la Vierge et saint Jean, font de cette image une vision consolatrice, alors qu'un léger vent agite le perizonium de Jésus

A leur pieds, un crâne, une omoplate et deux os longs sont fortement mis en évidence par une lumière crue : ils situent la Crucifixion en haut du mont Golgotha qui domine Jérusalem, et où se trouvait, selon la tradition, la sépulture d'Adam. Il est ainsi rappelé que la faute d'Adam est rachetée par le sacrifice du Christ.

Ce grand retable a orné pendant près de trois siècles la grande salle de la Chambre des Comptes. Dans la Bourgogne ducal puis après le rattachement de la province au royaume et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la Chambre des Comptes avait comme mission de superviser la gestion du domaine ducal, d'entendre, de vérifier et de juger sans appel les comptes des officiers chargés du maniement des deniers publics.

Attestée dès le milieu du XIV^e siècle, la Chambre des Comptes de Dijon a été réorganisée par le duc Philippe le Hardi en 1386, et installée, hors de son palais, sur un site

¹ Dorothee Berezneff, *Le Retable de l'ancienne Chambre des Comptes de Dijon*, Mémoire de Master II sous la direction de Daniel Russo, Université de Bourgogne, 2006-2007.

qui accueillera le Parlement de Bourgogne en 1525 et qui est devenu l'actuel Palais de Justice (fig. 2).



Fig. 2 : Jean-Baptiste Lallemand, *La Chambre des Comptes et le Parlement de Bourgogne* vers 1780. A gauche, la façade de la Chambre des Comptes érigée en 1648, et détruite au XIX^e siècle. A côté, les bâtiments du Parlement, devenu le Palais de Justice. Coll. BM Dijon, AQ-II-22, cliché E. Juvin.

Les archives de la Chambre des Comptes au XV^e siècle permettent de connaître certains travaux effectués dans le bâtiment : la grande chambre est peinte en vert en 1445 et ornée d'une image de Notre-Dame, « dorée de fin or et colorée de fin azur ». Les vitraux des fenêtres sont ornés des armes ducales, remplacées après 1477 par celles du roi. Les recherches menées pour trouver des mentions relatives à la Crucifixion sont pour l'instant restées vaines. La Crucifixion de la Chambre des Comptes de Dijon n'est toutefois pas le seul exemple de ces retables destinés à inspirer les juges comme les justiciables : le retable du Parlement de Paris (musée du Louvre) ou celui du Parlement de Toulouse (musée des Augustins), sont des exemples contemporains.



Fig. 3 : Le Retable de l'ancienne Chambre des Comptes dans la Chambre dorée du Palais de Justice, entre 1869 et 1905. Coll. BM Dijon, AQ-II 3, cliché E. Juvin.

Ayant survécu à la suppression de la Chambre des Comptes en 1791, la Crucifixion reste au Palais de Justice, où elle orne en 1869 la Chambre dorée (fig. 3). Le tableau entre au musée des beaux-arts en 1905 à la suite de la loi de Séparation de l'Église et de l'État qui interdit désormais la présence d'images religieuses dans les bâtiments publics.

Lors de son entrée au musée, le retable a fait l'objet d'une importante restauration : c'est sans doute alors qu'il a subi une transposition, opération qui consiste à supprimer complètement le support d'origine, le bois, pour le remplacer par une toile. A l'occasion de cette restauration, de très importants repeints ont été apportés, modifiant l'aspect des personnages et les couleurs.



Fig. 4 : Le retable avant sa dernière restauration.



Fig. 5 : Détail de la partie basse du tableau après dégagement des repeints, puis après réintégration des lacunes.

Photo C. Pasquali

A la fin des années 1980, les repeints avaient viré, le vernis s'était obscurci, et le tableau présentait de préoccupants problèmes d'adhérence. Le tableau a donc dû subir une deuxième restauration qui, en raison de sa difficulté, a duré de très nombreuses années².

La toile a été déposée de son châssis et montée en extension pour résorber les déformations, la couche picturale refixée sur le support. Puis la toile a été remontée sur un nouveau châssis et protégée au revers par un carton non acide et un panneau de polycarbonate alvéolé.

Tous les repeints ont été retirés, découvrant une surface à la fois très lacunaire et très usée (fig. 4), mais aussi une peinture beaucoup plus subtile. Un très long et très délicat travail de réintégration a été mené. Pour les lacunes, le principe de retouche illusionniste a été adopté, afin d'éviter de créer des différences trop perceptibles entre les zones originales et les zones reconstituées (fig. 5). Pour les usures, on a recherché des effets de transparence, pour éviter une impression de surface totalement retouchée. Les craquelures provoquées par l'ancien support de bois ont été laissées perceptibles.

La peinture a ainsi retrouvé ce mélange très particulier de puissance, d'émotion et de délicatesse qui font de son auteur, demeuré malheureusement anonyme, une figure originale et forte de la peinture française de la fin du Moyen Âge. ■

Visites commentées : Samedi 10 à 14h45 / Mercredi 28 à 14h45 Tarif et renseignement au 03 80 74 52 09

² De 1989 à 2006. Restaurateur du support Jean-François Hulot ; restaurateurs de la couche picturale : Michel Jeanne (enlèvement du vernis et des repeints), puis Cinzia Pasquali (fin de l'enlèvement des repeints et réintégration). Dossier d'imagerie scientifique du Laboratoire de Recherche des Musées de France, prises de vue d'Elsa Lambert et rapport de Bruno Mottin. La restauration a été financée par la Ville de Dijon avec le soutien du Ministère de la Culture (DRAC Bourgogne).